

PHOTO 2022

ZOOM

en COUSERANS

PROGRAMME D'EXPOSITIONS PHOTOGRAPHIQUES
« TOMBER AU MONDE »

APPEL À PROJET

Photo : Marianne Thazet, série « Eternelles ».



1. contexte

Le Zoom photographique est un programme d'expositions sur l'ensemble du Couserans, dans les médiathèques, au Château de Seix, dans Le Bus – espace culturel mobile et dans d'autres lieux dédiés ou non du territoire. Il est initié par l'Agence de Développement de l'Économie Culturelle en Couserans et coordonné par le Bus – espace culturel mobile, en partenariat avec le Pôle Culture de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées.

Il se développera en 2022 selon plusieurs axes :

- Dans les médiathèques : Valorisation et accompagnement de photographes ariégeois (ou « liés » à l'Ariège).
- Au Château de Seix : Restitution de projets de résidence et d'action culturelles menés sur le territoire (et valorisation des partenariats avec d'autres structures dédiées à l'image en région).
- Dans Le Bus – espace culturel mobile : Soutien aux photographes émergents, régionaux et/ou nationaux.

2. l'appel à projet et le programme d'expositions

Cet appel à projet porte uniquement sur le premier axe, dont l'objectif est d'accompagner des photographes nourrissant des liens avec l'Ariège (lieu d'inspiration ou de résidence), en leur permettant d'exposer tout au long de l'année dans 7 médiathèques « têtes de réseau » du Couserans.

Ce volet du Zoom doit répondre aux objectifs :

- Valorisation de la création photographique émergente sur le département
- Développement d'actions de médiation entre le public et les photographes
- Accompagnement des photographes vers une professionnalisation
- Développement territorial dans le domaine des arts visuels et de la photographie

Ce volet se décline en différentes possibilités d'exposition dans 7 médiathèques du réseau de lecture.

Ces expositions seront étudiées en fonction du lieu. En effet, la typologie des médiathèques étant très variée, les capacités d'exposition et les contraintes d'accrochage le sont aussi. C'est pourquoi, la scénographie d'exposition (mise en espace, nombre de tirages et format) est à construire avec l'artiste, au regard du lieu choisi pour son exposition par le comité de sélection.

En réponse à cet appel à projet, 7 photographes seront donc sélectionnés pour montrer leur travail dans un de ces lieux et participer à une rencontre avec les habitants.

Pour ceux d'entre eux qui le souhaitent, un accompagnement à la professionnalisation de leur travail leur sera proposé par Le Bus – espace culturel mobile dans le cadre de journées de formation organisés au printemps (cf. article 9).

1 huitième photographe sera sélectionné pour bénéficier gratuitement des Workshops organisés sur le Couserans par le collectif de photographes « Déclic » au printemps 2022 (date encore à définir). (Plus d'info sur le collectif de photographes : <https://declic-toulouse.fr/>)

3. la thématique

« TOMBER AU MONDE »

Le fil conducteur développé cette année questionne l'individu dans ses multiples manières d'être présent face aux contingences du monde. Il s'agit de s'emparer de la matière humaine, corps physique mais aussi politique dans son rapport à son environnement, aux autres, à sa propre histoire, et de la questionner. Comment chacun d'entre-nous _ à partir du moment où nous sommes au monde _ s'y laisse glisser au fil du hasard et des imperfections de ce qui advient, ou y résiste dans l'absolue nécessité d'y faire des choix déterminants ? Comment le corps rencontre la matière qui l'environne, la modèle et se laisse moduler ? Comment celui-ci dans ses aspects les plus physiologiques, dans son mouvement ou son immobilité, transpire l'inévitable injonction sociale d'être au monde ?

Cette programmation propose ainsi de faire appels à des photographes qui, dans une pratique très large et très ouverte du « portrait photographique », mettent en tension les principes de corps et de matière, de soi et de l'autre, de mouvement et d'immobilité, de hasard ou de nécessité, réel et d'imaginaire....

NB: Les projets sélectionnés en priorité seront ceux qui s'inscriront de manière singulière dans cette thématique, à appréhender dans son sens le plus large, englobant tout autant les pratiques documentaires que plus plasticiennes, à partir du moment où elles affirment une démarche artistique.

4. la candidature

Peuvent participer à cet appel à projet, tout photographe amateur ou confirmé, résidant ou ayant un lien fort avec le département de l'Ariège.

Les éléments à fournir sont :

- Un dossier artistique (portfolio) présentant la production du photographe dans son ensemble (travail réalisé ou en cours).
- Une ou deux séries photographiques répondant à la thématique « Tomber au monde ». NB : ces séries ne doivent pas dépasser 20 images maximum chacune et sont à transmettre soit sous forme de portfolio pdf, soit sous forme d'envoi Wettransfer en portant une attention au poids des images adapté à une transmission internet.
- Une lettre d'intention décrivant la proposition d'exposition et incluant une présentation de la/les séries photographiques proposées.
- 2 visuels en HD qui serviront à la communication des expositions, dont un qui sera destiné à une affiche A3 au format vertical 30x40cm.

NB : Le respect de ces éléments de candidature est important pour faciliter la lecture du travail de chaque photographe et la sélection des dossiers.

NB : La candidature attendue ne nécessite pas forcément pour le photographe de produire une nouvelle série d'images spécifiquement pour cet appel à projet. Les séries déjà réalisées par le photographe sont tout à fait acceptées, le caractère nouveau ou ancien de la production présentée, n'étant pas un critère qui influencera le comité de sélection.

NB : L'équipe du Zoom photo réalise un livret de communication pour l'ensemble du programme, ainsi qu'une affiche « type » par exposition qui ne pourra être personnalisée. C'est pourquoi l'envoi en HD de 2 visuels de communication dont l'un au moins au format vertical 30x40 est très important pour faciliter la démarche graphique et répondre au mieux aux exigences de communication de tous. Dans le livret, un visuel en format « vignette » sera accompagné du titre et d'un extrait du texte présentant la série, envoyé par chaque photographe lors de sa candidature.

L'ensemble de ces éléments est à adresser avant le 11 février 2022, uniquement par mail, à l'adresse suivante :

zoom.photo@couserans-pyrenees.fr

Spécifier dans l'objet : Appel à projet Zoom Photographique / Médiathèques

5. livrables attendus et financement

Chaque photographe devra présenter une ou deux séries de photographies répondant à la thématique « Tomber au monde » qui structure le projet Arts Visuels sur le territoire en 2022. Le jury décidera pour quel lieu d'exposition, il le sélectionne :

Sera attribué à chaque photographe un honoraire de droits d'exposition de 500€. Les tirages sont à la charge du photographe, par ailleurs, si celui-ci en fait la demande, au lieu de bénéficier d'un honoraire d'exposition, l'organisateur peut prendre en charge directement l'impression des tirages pour un montant ne dépassant pas les 500€.

Chaque photographe fournira également en amont de l'exposition un diaporama au format numérique qui pourra être visionné lors d'une rencontre avec le public (ce diaporama peut porter sur l'ensemble ou une partie de son travail).

Chaque photographe fournit aussi l'ensemble des visuels en format « web » de la série sélectionnée, afin que celle-ci soit présentée sur la galerie numérique de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées (<https://couserans-pyrenees.fr/expositions/>)

6. droit d'auteur

En accord avec le code de la propriété intellectuelle (article L111-1), les tirages appartiennent au photographe à qui ils sont restitués en fin d'exposition. Aussi pour donner un cadre juridique au projet, **un contrat de cession de droits de représentation sera signé entre le photographe et l'organisateur.**

7. diffusion

Les expositions se dérouleront dans les médiathèques tête-de-réseaux suivantes : Massat, Seix, La Bastide de Serou, Lorp-Sentaraille, St Girons, Fabas et Castillon-en-Couserans.

La durée d'exposition est de 2 mois.

Le programme d'exposition du Zoom photographique sera échelonné sur l'année 2022, entre le mois d'avril et de décembre et, suite à la commission de sélection, les lieux et le calendrier d'expositions sera annoncé aux photographes sélectionnés.

Les expositions seront aussi montrées sous forme de galerie numérique, sur le site de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées, de mai à décembre 2022.

8. sélection

Un comité de sélection analysera les candidatures. Il sera composé :

- du groupe d'acquisition « arts »,
- des responsables des médiathèques ainsi que de la directrice du réseau de lecture,
- de la responsable du Bus- Espace Culturel Mobile,
- d'élus de la Commission Culture de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées,
- de membres de l'Agence de Développement de l'Économie Culturelle en Couserans,
- du directeur du Pôle Culture de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées et de la directrice du Patrimoine,
- ainsi que d'un photographe professionnel invité dans le cadre de la saison arts visuels 2021.

L'analyse des candidatures se fera sur la base des critères suivants :

- Lieu de résidence en Ariège ou lien fort avec le département.
- Capacité à soulever des questionnements en lien avec la thématique « Tomber au monde ».
- Originalité et intention artistique de la démarche photographique*.
- Respect des éléments demandés pour la candidature.

*** Sont prises en compte toutes démarches photographiques, plasticiennes autant que documentaires, dans la mesure où elles affirment une intention artistique, c'est-à-dire qu'elles portent un intérêt fort pour le médium photographique. En effet le médium photographique ne doit pas être seulement un moyen pour servir un propos mais doit être au cœur des enjeux de la production.**

Pour mieux appréhender ce critère, possibilité de se référer aux ouvrages du fonds photo réparti sur l'ensemble des médiathèques du territoire.

9. accompagnement par le Bus-espace culturel mobile

Le Bus -espace culturel mobile s'engage auprès des photographes sélectionnées qui le souhaitent, à réaliser un accompagnement professionnel consistant, en fonction de la personne et de ses besoins :

- des temps d'information collectifs sur le métier de photographe – auteur, comprenant une découverte du secteur professionnel en France ainsi que des informations administratives et juridiques plus personnalisées sur la structuration d'une activité artistique.
- Des temps individuels autour de la lecture de portfolio, de conseils sur le développement d'outils de communication et de diffusion de la production.
- Des rencontres avec des photographes professionnels.

Ces temps d'accompagnement se formaliseront par 2 journées de formation organisées au printemps 2022 (dates encore à définir).

10. calendrier

- Lancement de l'appel à projet : **Lundi 3 janvier 2022**
- Limite de dépôt des candidatures : **vendredi 11 février 2022**
- Réunion du comité de sélection : **vendredi 25 février 2022**
- **Dépôt des images et/ou montage de l'exposition** : au cas par cas en fonction du lieu et du calendrier.